

## PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Procès-verbal d'une séance régulière du Comité consultatif en Environnement de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 4 juillet 2022, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Serge Pronovost et Sylvain Harvey (en visioconférence) ainsi que mesdames Ginette Grenier (en visioconférence) et Julie-Marc Aurèle.

Est également présent : monsieur Mathieu Langlois, directeur du service de l'Environnement, ce dernier agissant à titre de personne ressource et secrétaire.

Sont absents ou absentes : monsieur Joël Mercier et mesdames Caroline Desrosiers et Stéphanie Duchesne.

À 19h05, la présidente déclare la séance ouverte.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Julie-Marc Aurèle, appuyé par Serge Pronovost et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 30 mai 2022
3. Suivis
  - 3.1 RCI retour suite à la consultation publique
  - 3.2 Priorités du CCE
4. Dérogations mineures / projets de lotissement / réglementation
  - 4.1 Règlement 1004-08-2022 – permis installation septique
5. Affaires nouvelles
  - 5.1 Rapport Éco-Corridors Laurentien
6. Varia
7. Dépôt de documents

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2. Adoption des procès-verbaux du 30 mai 2022

Mme Ginette Grenier désire modifier le libellé du point 3.2, soit en proposant qu'il soit mentionné que le guide de plantation ne s'applique qu'aux pousses d'arbres données lors de la journée de l'arbre et non à l'ensemble des végétaux.

Il est proposé par Serge Pronovost, appuyé par Julie-Marc Aurèle et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal modifié de la séance du Comité consultatif en Environnement du 30 mai 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. Suivis

#### 3.1 RCI – retour suite à la

Le secrétaire ayant préalablement transmis les liens internet de la consultation publique (enregistrement vidéo et document questions/réponses) concernant le règlement modifiant le plan d'urbanisme, ce dernier invite les membres du CCE à émettre leur commentaire ou recommandation.

consultation publique À la suite des discussions, les membres du CCE désirent connaître la stratégie de consultation publique qui entourera la modification du plan d'urbanisme et de la nouvelle réglementation. Les membres du CCE désirent rappeler que les citoyennes et citoyens devraient être impliqués par l'entremise d'une démarche de consultation publique et non uniquement lors d'une séance d'information.

**3.2 Priorités du CCE** Les membres du CCE proposent l'adoption des priorités du CCE tels qu'indiqués à la liste des priorités présentée lors de la séance du 30 mai. La liste demeure toutefois malléable et des changements pourront y être apportés par la suite au besoin.

À la suite de discussion portant sur la politique environnementale, les membres du CCE recommandent que le conseil municipal actuel affirme son adhésion à cette politique votée par l'ancien conseil municipal en 2021.

#### **4. Dérogations mineures / projets de lotissement / réglementation**

**4.1** Projet de règlement 1004-08-2022 – permis installation septique Le secrétaire présente l'objectif encouru par le projet de modification réglementaire visant les conditions d'émission de permis d'installation septique. En bref, l'obligation de produire un rapport de conformité accompagné d'un plan « tel que construit » permet au service de l'environnement d'être plus efficace dans ses opérations. D'autre part, le document « tel que construit » scellé par un ingénieur ou technologue fait office de document officiel de conformité septique lors de l'implantation de l'installation.

Les membres du CCE approuvent la modification réglementaire.

#### **5. Affaires nouvelles**

**5.1** Rapport Éco-Corridor Laurentien Le secrétaire présente brièvement les raisons pour lesquelles ce rapport a été commandé auprès de l'organisme Éco-Corridor Laurentien, et ce, sans frais.

Les membres du CCE présents à la séance ont consulté le rapport. Le rapport devrait être intégré dans les démarches de modification du plan d'urbanisme et de modification réglementaire. Les membres du CCE désirent prendre le temps de regarder davantage ce rapport et d'intégrer celui-ci dans leur discussion ultérieure.

#### **6. Varia**

#### **7. Dépôt de documents**

**8. Levée de la séance** Le quorum ayant été perdu à la suite du départ de M. Sylvain Harvey, la présidente déclare la séance levée à 20 :00.

---

#### **Tableau des suivis**

Suivi du budget disponible pour le fonds environnemental	M Langlois
--	------------

Ginette Grenier  
Présidente

Mathieu Langlois  
Directeur du service de l'Environnement

PRÉLIMINAIRE